

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CLAUSES GENERALES

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent dans leur intégralité à toutes ventes consenties par la société PHLOX SA de ses produits aux acheteurs professionnels, livrables en France et dans le monde entier (ci-après les « Acheteurs »).

Nos Conditions Générales de Vente, applicables à compter du 1^{er} janvier 2007, annulent et remplacent toutes conditions antérieures et prévalent sur toutes conditions d'achat ou autres documents émanant de l'Acheteur. Toute commande implique l'acceptation complète et sans réserve des tarifs et des présentes Conditions Générales.

COMMANDES

Les commandes sont transmises par écrit par l'Acheteur par tous moyens (y compris par fax et messagerie électronique) et doivent mentionner le prix, la référence, la quantité, la destination et les délais de livraison souhaités. La commande deviendra définitive dès la réception de notre confirmation écrite, adressée dans les cinq (5) jours ouvrés suivant la réception de la commande de l'Acheteur.

Toute modification ou annulation de commande par l'Acheteur ne peut être prise en compte que si elle est parvenue par écrit au plus tard deux jours ouvrés après la réception par l'Acheteur de notre confirmation de commande. Toute modification ou annulation hors délai engage la responsabilité de l'Acheteur et pourra entraîner un dédommagement à notre profit pour compenser tous débours et gains manqués.

Nous nous réservons de retarder une livraison ou d'annuler une commande acceptée en cas de non respect par l'Acheteur d'une des clauses des présentes Conditions Générales, sans préjudice de toute autre voie de droit.

PRIX, CONDITIONS DE PAIEMENT, PENALITES

Prix :

Les prix figurant sur nos tarifs, sont applicables pour nos produits standards et pour l'année en cours. Pour tout produit sur-mesure, le prix applicable est celui figurant sur notre devis et sera valable trente (30) jours à compter de la date d'émission du devis. Nos tarifs s'entendent en euros, hors taxes et hors frais de douane, transport, assurance ou tous autres coûts, à la charge de l'Acheteur, pour une seule livraison, un seul lieu et une seule facture. Les prix sont majorés des taxes applicables en vigueur apparaîtront sous leur libellé dans la facture et/ou seront facturés séparément. PHLOX pourra à tout moment, et sous réserve d'une notification préalable écrite à l'Acheteur, modifier le prix, les conditions de paiement et tous autres termes des présentes Conditions. Les nouveaux tarifs ou autres conditions seront appliqués à toute commande future, avec effet à la date portée sur la notification A défaut pour l'Acheteur de soulever des objections dans les huit jours de la notification écrite, elle sera réputée acceptée.

Conditions de paiement :

Les conditions de paiement sont au comptant pour la première commande, puis, pour les commandes suivantes et sous réserve de l'acceptation de notre service « Crédits », dans le délai de trente (30) jours à compter de la date de la facture correspondante émise après chaque livraison. Aucun escompte n'est consenti pour les règlements anticipés, sauf par dérogation convenue expressément. Les règlements se feront par chèque, virement ou traite.

Retard de paiement- Pénalités :

En cas de modification dans la capacité financière ou juridique de l'Acheteur ou plus généralement dans la situation de l'Acheteur ou tout autre élément laissant raisonnablement présager une insolvabilité ou en cas de refus d'acceptation de traite ou d'incident de paiement, nous nous réservons le droit, sans préavis, de suspendre toutes livraisons à l'Acheteur jusqu'au complet paiement, ou immédiatement et de plein droit, sur simple notification écrite, d'annuler toute commande en cours et toute nouvelle vente, ou encore de demander des garanties de paiement. De plus, le défaut de paiement, même partiel, d'une échéance rend exigible toutes les échéances échues ou à échoir. Selon articles L441-3 & L441-6 du CC, si paiement après date d'échéance, des intérêts de retard au taux de la BCE majoré de 10 points sont exigibles, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros. L'Acheteur nous remboursera tous les frais engagés pour le recouvrement des sommes dues.

LIVRAISON

Délais :

Nos délais de livraison sont de 48 heures pour nos produits standards et de six semaines pour les produits fabriqués sur mesure. Le non respect de ces délais ne saurait en aucun cas donner lieu à une annulation de commande ou au versement de dommages et intérêts.

Modalités de transport :

La livraison de nos produits sera effectuée « Ex-works » ou « à l'Usine » dans nos entrepôts selon la définition des Incoterms 2000. La livraison est effectuée par la mise à disposition de nos produits auprès de l'Acheteur ou de son transporteur, non chargés sur tout véhicule et sans licence d'exportation. Sans avis contraire de l'Acheteur, et compte tenu de la spécificité des produits et de leur valeur, PHLOX

souscrira au nom et pour le compte de l'Acheteur, une assurance transport AD VALOREM.

Transfert des risques :

Malgré la clause de réserve de propriété ci-dessous, l'Acheteur supportera tous les risques de perte ou de dommage subis par les produits dès leur livraison telle que définie ci-dessous et prendra en charge les formalités et licences d'exportation.

RECLAMATION - RETOURS

Réclamations :

En cas de vices apparents ou de non-conformité des produits non liée au transport, telle qu'erreur sur le produit commandé ou les quantités, hors les cas de mise en jeu de notre garantie décrite ci-dessous, les réclamations devront nous être notifiées dans le délai de 48 heures à compter de la date de livraison, à défaut de quoi les produits seront réputés acceptés.

Procédure de retours :

Les retours de produits devront faire l'objet d'une acceptation préalable de nos services. Pour ce faire, le client devra nous retourner par télécopie le formulaire de « Demande d'Autorisation de Retour » (figurant dans nos Notices d'Utilisation en dernière page ou disponible sur simple demande) dûment rempli (y compris la description du défaut), que nous retournerons avec un numéro de retour. Les retours devront être effectués dans un délai maximum de 10 jours à compter de la réception de l'autorisation de nos services, franco de port, dans leur emballage d'origine et non démontés, accompagnés dudit formulaire, ainsi que du bon de livraison ou de la facture correspondante. Les produits en remplacement seront envoyés tous frais payés ou en cas d'impossibilité de remplacement, un avoir sera émis sans possibilité de réclamer une indemnité quelconque. Dans les cas de retour non causé par un vice ou par un non conformité ou non couvert par notre garantie ou ne respectant pas la procédure ou le délai de réclamation décrits ci-dessus, nous adresserons à l'Acheteur un diagnostic ainsi qu'un devis pour la réparation ou le remplacement du produit.

GARANTIE

Conditions d'application de la garantie conventionnelle :

Nos produits sont garantis contre tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception des pièces et main d'œuvre, et ce pour une durée de vingt-quatre mois à compter de la date d'achats des produits.

Pour bénéficier de la garantie ci-dessus, il conviendra de respecter la Procédure de Retour décrite ci-dessus et de prouver le vice ou défaut du produit, auquel cas nous remplacerons ou ferons réparer gratuitement les pièces reconnues défectueuses ou à notre choix rembourserons le prix d'achat du produit. Ces pièces défectueuses redeviendront alors notre propriété. Cette garantie couvre les frais de main-d'œuvre, de consommables et des frais de transport. Le remplacement des pièces n'a pas pour conséquence de prolonger la durée précisée au paragraphe ci-dessus.

Exclusion de la garantie :

La garantie est exclue dans l'un ou plusieurs des cas suivants :

- Sur-tension appliquée sur le produit (max. 24V continu),
- Application d'un courant supérieur à la limite préconisée (pour les produits pilotés en courant),
- Utilisation d'une alimentation non-stabilisée,
- Inversion de polarité appliquée sur le produit (PIN2 = masse/PIN 4 = +24V DC),
- Utilisation du produit différente de son utilisation normale,
- Utilisation de produit nettoyant non préconisé,
- Modification ou un démontage du produit par quiconque ne faisant pas partie de notre personnel,
- Non-respect des températures max. de stockage (60°C) et d'utilisation (50°C),
- Non-respect de l'humidité max. d'utilisation : 95 % non condensée,
- Intervention d'agents extérieurs (incendie, inondation, infiltration, foudre), les chocs et leurs conséquences.

Limitation de responsabilité :

De convention expresse, notre responsabilité résultant d'un vice de fonctionnement de l'équipement est limitée aux dispositions précédentes, dans la limite des dispositions impératives d'ordre public. Notamment, nous sommes exonérés vis-à-vis de l'Acheteur de toute responsabilité sur sa conformité à ses besoins ou sur ses résultats, l'Acheteur s'étant assuré que ces derniers sont adaptés à ses besoins, grâce aux informations sur les caractéristiques et le fonctionnement des produits communiquées et notamment notre Notice d'Utilisation. En outre, notre responsabilité est limitée uniquement aux prix de vente des produits ou, à notre choix, au remplacement des produits et ne s'applique pas aux conséquences de dégâts, blessures ou pertes de revenus ou tous dommages indirects tels que perte de revenus provenant des ventes régies par ces Conditions.

RESERVE DE PROPRIETE

Nous nous réservons la propriété des produits vendus jusqu'au complet paiement du prix et de ses accessoires. A cet égard, ne constitue pas un paiement au sens de la présente disposition la remise de traites ou de tous autres titres créant une obligation de payer. A défaut et sur simple avis de notre part, nous serons en droit de reprendre possession de nos marchandises non intégralement réglées. En cas de procédure de sauvegarde, dépôt de bilan ou de simple suspension provisoire des poursuites, nous serons fondés, conformément à la loi, à revendiquer entre les mains de l'Acheteur, comme de tous liquidateurs, administrateurs ou tiers, les produits qui ne nous auraient pas été intégralement payés.

L'Acheteur prendra toutes les précautions utiles pour assurer la conservation et l'identification des produits achetés (notamment par un stockage dans leur conditionnement d'origine et séparé dans ses locaux) de telle sorte qu'ils ne puissent être confondus avec d'autres et s'interdira de les concéder en gage ou nantissement. Il s'engage à ne pas supprimer ou masquer les marques ou signes d'identifications apposés. Nous nous réservons le droit de contrôler l'application de ces dispositions. En cas de saisie, de tout autre intervention ou revendication d'un tiers, l'Acheteur sera tenu de nous en aviser immédiatement. Il en ira de même en cas de nantissement de son fonds, en cas de dépôt de bilan ou de déclaration de redressement judiciaire. Toutefois, l'Acheteur est autorisé, dans le cadre de l'exploitation normale de son activité, à revendre les marchandises livrées. Mais il ne peut les donner en gage, ni en transférer la propriété à titre de garantie. L'Acheteur s'engage dans ce cas à informer son client de la clause de réserve de propriété pesant sur les produits qu'il lui vend. En cas de revente, l'Acheteur nous cède alors toutes les créances nées à son profit de la revente au tiers acheteur.

FORCE MAJEURE

Nous nous réservons la faculté de suspendre ou de résilier tout ou partie de la vente, de plein droit et sans formalité et ne serons pas tenus responsables du retard ou du défaut d'exécution de nos obligations en cas de force majeure, ou d'événements indépendants de notre contrôle raisonnable, en particulier en cas de catastrophe naturelle, intempérie, incendie, explosion, inondation, pollution, accident, grève nationale, émeute ou trouble civil, faits de guerre, rébellion ou sabotage ou tout dommage en résultant, retard anormal du fait des fournisseurs, pénurie d'équipements et matières.

PROTECTION DES DONNEES- PROPRIETES INTELLECTUELLES- CONFIDENTIALITE

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, telle que modifiée, nous collectons et traitons de manière automatisées certaines données personnelles concernant l'Acheteur, aux seules fins de faciliter la fourniture de nos produits et dans le respect des droits des personnes concernées. Les personnes disposent d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification prévus par la loi visée ci-dessus en s'adressant au service suivant : Service Administratif : PHLOX SA, Eiffel Park A, 415, rue Claude Nicolas Ledoux, 13854 Aix les Milles. Nous pourrions le cas échéant communiquer les renseignements concernant l'Acheteur à des partenaires ou fournisseurs, sous réserve de permettre à l'Acheteur d'exercer les droits décrits ci-dessus.

L'Acheteur ne dispose d'aucun droit sur le savoir-faire, les brevets, marques, droit d'auteur, ou tout autre droit de propriété intellectuelle et industrielle appartenant à PHLOX ou incorporés dans ses produits, PHLOX SA demeurant propriétaire de tous ces droits. Toute utilisation, de quelque manière que ce soit par l'Acheteur d'un des éléments visés ci-dessus est strictement interdite.

L'Acheteur conservera strictement confidentiel toute information, donnée et savoir-faire de nature commerciale, technique ou de toute autre nature et tout document reçu en vertu des présentes (ci-après les Informations Confidentielles). L'Acheteur utilisera ces Informations uniquement dans le cadre de l'utilisation des produits et ne les communiquera qu'à ses employés qui en ont besoin dans ce cadre et qui sont eux-mêmes soumis à une obligation de confidentialité.

Les présentes obligations de protection des propriétés intellectuelles et de confidentialité survivront à la fin des relations d'affaires avec l'Acheteur, quelle qu'en soit la raison.

LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

En cas de contestation, les relations entre les parties seront régies par la loi française à l'exclusion expresse de la Convention de Genève du 11 avril 1980. Tout litige sera soumis exclusivement au Tribunal de Commerce d'Aix en Provence sera seul compétent quelque que soit le lieu de livraison, et ce même en cas de référé et nonobstant pluralité d'instances ou de parties, ou d'appel en garantie.
18/01/13 15:08